

PROFITEZ DE NOS OFFRES



Infini de ROGERS

En tant qu'employé(e)s
du SECTEUR PUBLIC profitez de vos
offres et promotions exclusives en
ligne en visitant notre site web.

OBTENEZ UN RABAIS CORPORATIF sur les forfaits **Infini**^{MC}

Forfaits* avec données illimitées¹.

Fini l'utilisation excédentaire de données !

Utilisation **illimitée** des données
avec **15, 20, 30 ou 40 Go** de vitesse maximale.

Profitez de rabais
sur les appareils
derniers cri.



**RABAIS SUR LES FORFAITS
ET SUR LES APPAREILS
POUR VOUS
ET VOTRE FAMILLE**



Obtenez l'appareil rêvé !
Tous à **0 \$ d'acompte**
avec financement avec
certains forfaits.

POUR COMMANDER
ET CONNAÎTRE LES PROMOTIONS
WWW.PLANETEMOBILE.BIZ

Nom d'utilisateur
rabais30

Mot de passe
mobile

MESSAGE IMPORTANT

Offre disponible uniquement en ligne ou avec votre représentant

PLANÈTE
MOBILE

ROGERS

Brigitte Gauthier | 514 856-1884 x223 | 1 888 484-2835 x223 | bgauthier@planetem.com

*Offres sujettes à changement sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Rabais applicable uniquement à la ligne primaire. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Votre première facture comprendra des frais de connexion de 50 \$ par ligne afin que votre service soit activé sur notre réseau. Les frais de temps d'antenne additionnel, de transmission de données, d'interurbain, d'itinérance, les frais liés aux options et les taxes sont en sus et facturés mensuellement, le cas échéant. Les frais gouvernementaux mensuels suivants pour le service d'urgence 9-1-1 seront exigés : 62 ¢ en Saskatchewan, 46 ¢ au Québec, 43 ¢ en Nouvelle-Écosse, 53 ¢ au Nouveau-Brunswick, 70 ¢ à l'Île-du-Prince-Édouard, 44 ¢ en Alberta et 75 ¢ à Terre-Neuve-et-Labrador. Cependant, le temps d'antenne n'est pas facturé pour les appels au 9-1-1 que vous faites à l'aide de votre appareil sans fil de Rogers. **1.** Avec activation d'un forfait ROGERS Infini^{MC} tout de deux ans. Selon votre plan de données, 10 Go, 15 Go, 20 Go, 25 Go, 30 Go ou 50 Go de vitesse maximale. La vitesse est réduite ensuite. La couverture n'est pas offerte dans toutes les régions. **2.** Offres sujettes à changement sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. © 2022 Rogers Communications.

Foire aux questions

Q. Comment puis-je profiter de cette offre ?

R. > Vous pouvez faire votre précommande directement en ligne au www.planetemobile.biz en utilisant le nom d'utilisateur et le mot de passe inclus sur la première page de ce document ou faire la demande du format papier auprès de votre représentant.

Q. Puis-je garder mon forfait Rogers actuel, mais obtenir le pourcentage de rabais stipulé dans cette offre ?

R. > Malheureusement, les rabais sont uniquement applicables à la ligne primaire lors de la mise en service d'un forfait « ROGERS Infini_{mc} » de Rogers.

Q. Je possède un compte consommateur « ROGERS Infini_{mc} » et j'ai déjà un rabais appliqué sur mon compte. Puis-je combiner mon rabais existant au rabais offert dans cette offre ?

R. > Non, l'offre employé(e) ne peut être combinée à aucune autre offre.

Q. Qui dois-je contacter pour faire un changement de forfait ?

R. > Pour demander un changement de forfait, contacter votre représentant par téléphone ou par courriel.

Q. Comment puis-je obtenir un forfait « Apportez votre appareil » ?

R. > Vous devez disposer d'un appareil Rogers. Si l'appareil provient d'un autre fournisseur de services, il devra être déverrouillé pour pouvoir être utilisé sur le réseau Rogers.
> Vous devez payer votre appareil en entier auprès de votre fournisseur précédent. Si vous n'êtes pas certain que l'appareil est payé en totalité vous pouvez contacter votre fournisseur de services actuel afin d'avoir plus de détails. Si vous êtes un client actuel de Rogers, contactez directement votre représentant.

Q. Puis-je obtenir un forfait « ROGERS Infini_{mc} » d'une province autre que ma province de résidence ?

R. > Non, vous pouvez obtenir les forfaits « ROGERS Infini_{mc} » d'une province que si le code postal de facturation ainsi que l'indicatif régional de votre numéro de cellulaire font partie de cette province. Si l'indicatif régional du numéro de cellulaire diffère de votre code postal de facturation, veuillez communiquer avec votre représentant afin de confirmer la tarification provinciale. Un changement de numéro de téléphone peut-être exigible afin de profiter de la tarification la moins élevée s'il y a lieu.

Q. Combien de comptes puis-je mettre en service ?

R. > Vous ne pouvez mettre en service qu'un seul compte par employé afin de bénéficier du rabais corporatif.
> Vous pouvez toujours faire l'ajout de lignes additionnelles sous la ligne principale.

Q. Jusqu'à combien de lignes puis-je avoir sur le même compte ?

R. > Vous pouvez avoir jusqu'à 9 lignes sur le même compte, selon l'approbation de crédit.

Q. Est-ce que le compte doit être à mon nom si je veux obtenir une ligne pour l'un des membres de ma famille ?

R. > Le compte doit être à votre nom et vous serez ainsi responsable du paiement mensuel des lignes existantes à votre compte.

Q. Puis-je conserver mon numéro de mobile existant ?

R. > Oui, communiquez d'abord avec votre représentant Planète Mobile.



TAKE ADVANTAGE OF OUR OFFERS



As PUBLIC SECTOR employees, take advantage of your exclusive online offers and promotions by visiting our website.

GET A CORPORATE REBATE on Infinite™ plans

Unlimited¹ data plans*.
No more data overage!

Unlimited data usage
with 15, 20, 30 or 40GB Max Speed.

**Take advantage
of discounts on
the latest devices**



**SAVINGS ON DATA PLANS
AND SMARTPHONES FOR
YOU AND YOUR FAMILY**



Get your dream device!
All devices \$0 down with
financing on certain plans.

TO ORDER AND LEARN
ABOUT CURRENT PROMOTIONS
WWW.PLANETEMOBILE.BIZ

Username
rabais30

Password
mobile

IMPORTANT MESSAGE

Available exclusively online or through your representative below.



Brigitte Gauthier | 514 856-1884 x223 | 1 888 484-2835 x223 | bgauthier@planetem.com

*Offers subject to change without notice. Certain conditions apply. Rebate applies to the primary line only, may not be combined with any other offer. Your first invoice will include a Connection Fee of \$50 per line to activate your service on our network. Where applicable, additional airtime, data, long distance, roaming, options and taxes are extra and billed monthly. The following monthly government 9-1-1 fees apply where applicable: 62¢ in Saskatchewan, 46¢ in Quebec, 43¢ in Nova Scotia, 53¢ in New Brunswick, 70¢ in Prince Edward Island, 44¢ in Alberta, and 75¢ in Newfoundland and Labrador. However, there is no airtime charge for calls made to 9-1-1 from your Rogers wireless device. ¹With activation of a two-year ROGERS Infinite™ plan. Depending on your data plan, 10GB, 15GB, 20GB, 25GB, 30GB or 50GB of maximum speed. The speed is then reduced. Coverage is not available in all regions. ²Subject to change without notice. Certain conditions apply. © 2022 Rogers Communications.

Frequently asked questions

Q. How can I take advantage of this offer?

A. > You can complete your pre-order directly online at www.planetemobile.biz by using the username and password found on the first page of this document or you may complete a paper order with your account representative.

Q. Can I keep my existing Rogers price plan and still benefit from the stipulated corporate discount?

A. > Unfortunately, the discounts for members are only available on the primary line when activating a new "ROGERS Infinite" Rogers price plan.

Q. I already have a ROGERS Infinite™ account with an existing rebate applied. Can I combine my existing rebates with this new offer?

A. > No, unfortunately no offers can be combined.

Q. How can I obtain a "Bring your own device" price plan?

A. > You must have your own Rogers device or if from another service provider, the device must be unlocked to use on different networks.
> Your device must be paid off (from previous provider). If you are unsure whether you have a remaining balance on your device, it is recommended to contact your current wireless provider. If you are currently an existing Rogers client, contact your account representative directly.

Q. Can I get a "ROGERS Infinite™" plan from another province different than the province I reside in?

A. > No, you may only have access to whichever provincial ROGERS Infinite™ pricing your postal code and wireless number area code correspond to. If your wireless number area code differs from your billing postal code, please contact your account representative in order to confirm proper provincial pricing. If applicable, a phone number change may be done in order to benefit from the lowest available prices.

Q. How many accounts can I open?

A. > To benefit from the corporate rebate, only one account per employee may be activated. You may however, add additional lines on the principal and sole account.

Q. How many lines can I have on the same account?

A. > Depending on the credit check, you can have up to 9 lines active on the same account.

Q. If I want to get a line for a member of my family, does the account have to be under my name?

A. > The account must be under your name and you will be responsible for all monthly payments on any and all existing lines on the account.

Q. Can I keep my existing number?

A. > Yes, please contact your Planète Mobile representative.

